

04

LA BANQUE ENGAGÉE

Les banques françaises sont mobilisées sur les sujets de société tels que l'éducation financière, l'insertion, les actions en faveur de la transition énergétique, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.



L'ÉDUCATION
FINANCIÈRE



L'INSERTION



LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



LA LUTTE CONTRE
LE BLANCHIMENT
ET LE FINANCEMENT
DU TERRORISME

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

La profession bancaire est au cœur de l'éducation financière. La FBF et les 105 Comités locaux mènent sur le terrain de multiples actions de sensibilisation. La banque est un véritable acteur d'inclusion.

« J'invite un banquier dans ma classe » : succès pour la 3^{ème} édition

En 2017, 210 classes partout en France et plus de 5 000 élèves (+60%) sont sensibilisés à la gestion d'un budget et à l'utilisation des moyens de paiement. Au total, depuis le lancement de l'opération en 2015, plus de 10 000 élèves ont participé à « J'invite un banquier dans ma classe ».



Participation de Marie-Anne Barbat Layani, Directrice générale de la FBF à l'Ecole Louise Michel de St Denis, le 27 mars 2017

Près de 200 banquiers invités, délégués par les Comités des banques FBF, interviennent, au nom de la profession bancaire au sein de 105 écoles de 52 départements.

Cette opération d'éducation financière est la seule en France à bénéficier d'une mesure d'impact. L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) effectue en 2017 une évaluation avec des indicateurs de résultats (impact sur les connaissances) et de processus (impact de la préparation) auprès d'un panel représentatif de 6 écoles, 8 classes et 188 élèves.



Les résultats de cette enquête montrent un impact positif de l'opération sur la connaissance budgétaire des élèves, et ce quel que soit leur niveau en mathématiques. Juste après le jeu, ils ont une meilleure compréhension des notions de revenu, de dépense obligatoire et d'épargne. Ils affichent également des choix budgétaires plus réfléchis, consolidés avec le temps.

Programme « Les clés de la banque » : 15 ans d'éducation financière

Le site lesclesdelabanque.com connaît une activité soutenue avec plus de 3,5 millions de visites dont 43% depuis mobile un 2017. Le site enregistre près de 4,6 millions de pages vues et 130 000 téléchargements.

Parmi les thématiques les plus consultées, figurent les recherches autour des paiements, du chèque et de la carte, ainsi que les recherches associées au crédit et à l'épargne.

La collection de mini-guides, actualisée régulièrement, s'enrichit chaque année de nouveaux numéros. En 2017, 530 000 exemplaires de mini-guides sont distribués.





L'INSERTION

L'insertion est un axe majeur pour la profession bancaire qui au travers de partenariats agit pour accompagner les jeunes.

Agir pour l'entrepreneuriat

L'association "Les Déterminés" propose des formations à l'envie d'entreprendre, un accompagnement à l'entrepreneuriat et une mise en réseau pour des jeunes futurs entrepreneurs issus des quartiers. Depuis le début du partenariat en 2016, la FBF a ainsi contribué à l'accompagnement d'une centaine de jeunes entrepreneurs dont 61% de femmes.



Journée de formation pour la 4^{ème} promotion des « Déterminés » dans le cadre du partenariat avec la Fédération bancaire française

Les banquiers de demain

Le partenariat signé avec l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) permet à des jeunes talents issus de clubs sportifs, mais en marge du monde du travail, de devenir banquiers.

Le parcours de formation co-animé par l'APELS et le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) permet à ces jeunes de reprendre confiance en eux, d'apprendre les codes de l'environnement professionnel et les fondamentaux de l'activité bancaire.

En 2017, 15 jeunes font partie de la 1^{ère} promotion inter banques sur Paris.

Depuis 2015, **200 jeunes** ont suivi une formation bancaire. 95% sont passés en contrat de professionnalisation. Et le taux d'embauche en CDI s'élève à près de 80%, témoignant de la qualité de la formation dispensée.

Témoignage



ZINEDINE RAFA

Seconde promotion APELS

Attaché commercial en CDI à l'agence LCL de Lille-Hellemmes

Depuis toujours ma passion est le sport, je pratique le football depuis l'âge de 4 ans, et si au départ j'avais envisagé une fac de sport, après m'être renseigné sur l'APELS et leur projet Déclics Sportifs, j'ai décidé de prendre part au programme proposé par l'APELS et LCL.

C'est étonnant de voir le secteur casser les codes du recrutement pour donner sa chance à des personnalités et des profils différents.

Un des éléments déterminants qui m'a fait choisir ce programme, c'est la perspective d'un CDI, ce qui est dans la société actuelle quelque chose de rare. L'APELS et LCL me mettent dans les meilleures conditions pour réussir dans la vie professionnelle, je suis prêt à saisir cette chance qui m'est donnée.





LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les banques françaises accompagnent la transition énergétique en étant aux côtés des investisseurs, des particuliers et des entreprises. Elles proposent des solutions en faveur d'une économie moins carbonée.

Les banques françaises championnes de la transition énergétique

Afin d'illustrer l'avance des banques françaises sur le financement de la transition énergétique et leurs actions en faveur du climat, la FBF publie le document de référence « **Banque et Climat** » qui présente leurs initiatives dans ce domaine. Les banques françaises sont engagées de longue date dans la lutte contre le réchauffement climatique : expertes du financement, elles accompagnent les entreprises et particuliers dans tous leurs projets au service d'une économie moins carbonée.

Elles sont leaders en matière de « green bonds » : 25% des émissions mondiales sont réalisées par des banques françaises, soit une part bien supérieure à leur part de marché mondiale. En tant qu'entreprises, les banques françaises ont aussi mis en œuvre des politiques éco-responsables qui mobilisent leurs 370 000 collaborateurs.



ECO-PROJETS DU QUOTIDIEN : 8 GUIDES POUR LES RÉUSSIR

Cette collection de mini-guides climat poursuit l'objectif d'apporter une information très concrète sur les produits et services bancaires en faveur de la transition énergétique : *Construire ma maison aux normes climat, Epargner et investir vert, Choisir un véhicule vert, Eco-rénover mon logement, L'éco-prêt à taux zéro ou Eco-PTZ, L'éco-PTZ pour les copropriétés, Economiser l'énergie ou Se déplacer plus vert pour les professionnels*. Une fiche pratique en fin de document synthétise l'ensemble des points clés et donne quelques conseils sur les éco-gestes de la banque au quotidien, faciles à adopter.



Le Green Supporting Factor

L'industrie bancaire française veut être un accélérateur de la transition énergétique. C'est pourquoi la FBF appelle à la mise en place d'un « **Green Supporting Factor (GSF)** », mécanisme incitatif à une meilleure prise en compte du risque climatique dans les choix de financement. Ce mécanisme permettrait d'accélérer l'orientation des investissements en faveur du climat et de réduire le risque climatique dans les bilans bancaires conformément aux objectifs du Conseil de Stabilité Financière.

Le GSF s'appliquerait à des financements bancaires « verts », pour l'ensemble des acteurs économiques : particuliers, PME, grandes entreprises et États. Les actifs éligibles seraient basés sur des critères unifiés au niveau européen, qui pourraient s'inspirer d'initiatives ou de labels existants, tels que la Climate Bond Initiative, ou le label français Transition énergétique et écologique pour le climat (TEEC).

Cette mesure est soutenue par la Commission européenne et reprise dans son plan d'action pour une finance durable. Une initiative défendue également par le Parlement européen et une bonne partie du secteur bancaire européen.

Discours



VALDIS DOMBROVSKIS

*Vice-président de la Commission européenne
"Greening finance for sustainable business"
(Paris, 12 Décembre 2017)*

Les banques européennes jouent un rôle majeur dans le financement de l'économie. Pour encourager les prêts, nous examinons positivement la proposition du Parlement européen de modifier les exigences de fonds propres des banques afin de stimuler les investissements et les prêts verts en introduisant un « Green Supporting Factor ». Cela pourrait être fait dans un premier temps en abaissant les exigences de fonds propres pour certains investissements respectueux du climat. Nous pourrions le modéliser en fonction des ajustements des exigences de capital existants pour les investissements dans les PME ou les projets d'infrastructure de haute qualité.



CLIMATE FINANCE DAY

Afin de mettre en lumière les solutions apportées par le secteur financier et accélérer les engagements en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, le ministère de l'Économie et des Finances et Paris EUROPLACE avec son initiative Finance for Tomorrow, organisent une nouvelle édition du Climate Finance Day le 11 décembre 2017. A la veille du sommet international sur le climat « One Planet Summit » organisé par le Président de la République, cet événement réunit des représentants internationaux de haut niveau de l'industrie financière, des autorités de régulation et de supervision, ainsi que des banques publiques. Les initiatives les plus innovantes pour accélérer le financement de la transition énergétique et de l'adaptation au réchauffement climatique sont présentées. La transparence et la gestion des risques, les solutions de financement pour l'économie réelle et de coopération public-privé sont également abordées.





LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La profession bancaire est totalement impliquée dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. C'est une priorité absolue pour l'industrie bancaire française.

Des règles renforcées

L'année 2017 est marquée par de nouvelles mesures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Les banques travaillent activement à leur mise en œuvre.

L'ordonnance du 1^{er} décembre 2016, qui transpose la 4^{ème} directive anti-blanchiment, crée un registre des bénéficiaires effectifs. Celui-ci répond à une demande de longue date de la profession bancaire, la transparence des structures juridiques étant un élément fondamental de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Toutefois, le fonctionnement du registre n'est pas encore optimum : il est nécessaire qu'il soit alimenté par des informations exactes, accessibles en temps utile selon des procédures simples et automatisées. La profession renouvelle, en outre, son souhait de voir le registre central des bénéficiaires effectifs des trusts réactivé.

« L'appel à vigilance » est un nouvel outil qui permet à Tracfin de désigner aux banques des opérations ou personnes présentant un risque important de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme pour qu'elles renforcent leurs mesures de vigilance à leur égard pendant une durée déterminée. Les banques ont joué un rôle moteur dans la définition de cette nouvelle forme de coopération.

L'échange automatique d'information, en place depuis 2017 et auquel ont adhéré plus de 100 pays, permet aux administrations fiscales avec l'aide des banques d'identifier de manière certaine les comptes détenus par les résidents fiscaux à l'étranger.

Le dispositif national de gel des avoirs est réformé par l'ordonnance du 24 novembre 2016 afin d'en assurer la cohérence et l'efficacité. Il est ainsi harmonisé avec le dispositif européen. Les banques renforcent en permanence leur dispositif de mise en œuvre des mesures de gel des avoirs.

Vers la 5^{ème} directive

Cette nouvelle directive anti-blanchiment renforce encore les règles de transparence et de coopération pour lutter contre le blanchiment des capitaux. Elle devrait notamment permettre une meilleure identification des personnes politiquement exposées aux niveaux national et européen grâce à la création de listes nationales et d'une liste consolidée européenne.

75% DES DÉCLARATIONS À TRACFIN

ÉMANENT DES BANQUES EN 2016 (72,3% EN 2015).

Source : Rapport d'activité Tracfin 2016